

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE QUARTIER CENTRE-VILLE DU 14 JANVIER 2015 A LA MAISON COUSTE

PARTICIPANTS: une trentaine d'habitants, l'équipe d'animation du Comité de Quartier Centre-Ville , Caroline Carlier et Hervé Willaime, élus référents, Samuel Besnard, Adjoint au Maire en charge du développement durable, cadre de vie et aménagement paysager, mobilités, domanialité publique.
Absents excusés: Camille Vielhescaze, Adjoint au Maire, en charge de la jeunesse, vie des quartiers, vie citoyenne, Marie-Jo Casel, équipe d'animation du comité de quartier centre-ville, Claire Lemeunier , responsable du développement social urbain.

1 INTRODUCTION

Caroline Carlier présente les vœux de la Municipalité à l'ensemble des habitants présents. Les événements tragiques des derniers jours sont l'occasion de réaffirmer valeurs et principes.

L'équipe d'animation rappelle quelques faits participatifs importants, depuis la dernière réunion du comité le 8 octobre dernier : la promenade interquartiers, la réunion publique du Grand Paris, la descente aux lampions, des réunions des différentes équipes d'animation des comités de quartiers, la plantation de l'arbre de la laïcité.

La Commission Sécurité/Tranquillité publique s'est réunie une fois, les résultats de ses travaux seront présentés à la Municipalité à l'issue de la deuxième réunion.

La Commission Urbanisme se réunira en février, elle assurera une vigilance particulière sur les travaux et constructions en projet.

L'équipe d'animation recherche de nouveaux équipier(e)s.

2 PRESENTATION DES ACTIONS : PROPRETE CADRE DE VIE

par Samuel Besnard

Les services chargés de la propreté comptent une vingtaine de personnes, toutes très impliquées dans leur travail. La Mairie prend des mesures pour améliorer la propreté, sacs pour les crottes de chiens, multiplication des corbeilles sur la voie publique notamment, achat d'équipements (en particulier, remplacement de la grosse balayeuse par 2 petites).

Les mégots près des arrêts de bus témoignent d'un certain incivisme. Chaque citoyen doit participer à la propreté en manifestant un véritable comportement civique.

Les décorations florales sont améliorées, Cachan participe au concours des villes fleuries et a obtenu l'accessit 4^e Fleur, c'est une «ville très agréable».

La Ville souhaite développer l'usage du vélo, elle doit le faire en harmonie avec les projets de la Communauté d'agglomération et du Département. Des tracés de pistes cyclables sont mentionnés, la Ville réalise un travail permanent pour faciliter les circulations douces et sécurisées.

Samuel Besnard est préoccupé par le développement du stationnement illicite des voitures sur les trottoirs et critique le réel incivisme de certains.

3 PRESENTATION ACTIONS : CONSEIL DES ENFANTS

En attendant la venue prochaine de plusieurs enfants du Conseil des enfants dans une réunion du Comité de quartier, la parole est donnée à l'un d'entre eux : le Conseil des enfants élabore des projets qui « améliorent la ville ».

Une action «je nettoie ma ville» est en préparation. Chaque mois, des goûters anniversaires sont partagés avec des seniors.

4 CONSTAT CITOYENS/QUESTIONS ET SUGGESTIONS/DÉBATS

Constats questions « environnement, cadre de vie et développement durable »

1 Par un courrier au Comité de quartier (copie d'un courrier envoyé à M. le Maire, lu en réunion), un habitant mentionne les nuisances causées par les arbres, des ginkgos femelles, qui ont été plantés avenue Cousin de Méricourt : odeurs nauséabondes, trottoirs glissants, toxicité des fruits qui tombent de ces arbres. Un habitant présent confirme les deux premiers points. Un autre mentionne l'existence d'arbres de la même espèce rue Camille Desmoulins.

2 Une habitante souhaite le développement des pistes cyclables.

3 Une habitante souhaite que le système Velib soit mis en place à Cachan

4 Les équipements (camions à usage spécifique) pour la propreté de la Ville respectent-ils des normes de consommation d'eau et d'électricité? Ces équipements semblent réaliser un nettoyage moins précis que des outils plus traditionnels.

5 Le parc «Le Vallon», près du Centre médical, est peu fréquenté. Un habitant pense qu'il est fréquenté notamment par quelques «personnes peu fréquentables».

Éléments de réponse fournis par la Mairie

- 1 Caroline Carlier précise que les services techniques vont examiner le phénomène des ginkgos et évaluer sa dangerosité. Dans un cadre plus global, la ville défend le principe de la biodiversité.
- 2 Samuel Besnard mentionne l'axe cyclable qui va de la rue Georgeon à la place Edouard Herriot et , dans l'autre sens vers Arcueil, indique que «c'est encore à travailler».
Le choix de la meilleure solution de partage avec les autres usages de la voirie nécessite une vraie réflexion : avenue Carnot, sur le trottoir, à l'exception de la sortie d'école, rue Léon Blum, sur la chaussée, séparée de la partie réservée aux automobiles. Un travail est en cours sur l'aménagement d'un «corridor vert».
- 3 Concernant le système Velib , la convention actuelle limite le champ d'application du système à 1,5 km au delà de Paris. Cette convention sera réexaminée en 2017.
- 4 Les services de la Mairie sont attentifs aux consommations de leurs équipements. Deux balayeuses, de taille moyenne, vont être réceptionnées. Elles réaliseront un nettoyage précis.
- 5 Le parc «Le Vallon» est une zone verte, humide, «au public de s'en saisir».

Constats, questions, suggestions Sécurité/tranquillité publique

- 1 En lien avec le cambriolage récent de la pharmacie rue Guichard, une habitante demande s'il existe un service d'astreinte à la Mairie le week-end.
- 2 Un habitante dénonce les désordres provoqués par des jeunes sur les Rives de Bièvre, la nuit notamment, à proximité de la rue Victor Schoelcher : consommation de boissons, musique...Un habitant renouvelle sa demande que le square René Louis Lafforgue soit fermé à 20h au lieu de 21h sur la période mai-août.
- 3 Un habitant regrette que la présence du Commissariat de Cachan ne soit pas valorisée et demande à la Ville de prendre cette question «à bras le corps».
- 4 Des véhicules roulent trop vite avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, des accidents ont eu lieu (point déjà évoqué en Comité de quartier du 8 octobre dernier). La demande de construction d'un dos d'âne et d'une limitation de la vitesse à 30 km/h est renouvelée
- 5 Un habitant mentionne l'aspect de voie express de la rue Camille Desmoulins, en face de l'immeuble en construction. Il suggère que la voie de bus soit matérialisée par une séparation en dur du reste de la chaussée.

Éléments de réponse fournis par la Mairie

- 1 Il existe un service d'astreinte. Un employé est présent au standard, un élu assure une permanence. Ce dispositif fonctionne 7 jours sur 7, 24h sur 24.
- 2 Caroline Carlier rappelle le niveau des effectifs de la Police Municipale et son rôle de prévention. La Ville n'est pas favorable à la vidéoprotection, malgré la présence de caméras en certains endroits spécifiques (serres/aqueduc et cimetière). Un habitant déclare que «c'est dommage». La contribution des animateurs de rue est évoquée par Hervé Willaime. Caroline Carlier met en avant les questions de financement.
Samuel Besnard pointe le caractère modéré des atteintes, il s'agit seulement de nuisances, il fait appel au respect et au dialogue pour «réévaluer les choses» (Cette relativisation est vivement critiquée par un habitant, les nuisances pouvant créer des échanges violents entre auteurs et victimes). Caroline Carlier mentionne l'importance de l'éducation et de l'école (moyens importants) et «Le bien-vivre, c'est à chacun d'y contribuer ».
- 4 La vitesse sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny va être contrôlée sous peu, le meilleur aménagement possible sera ensuite décidé. La Mairie souhaite que l'avenue de la Division Leclerc soit mise en circulation dans les deux sens (le couloir sud-nord ne sera plus réservé aux bus), cela diminuera le flux de véhicules sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

MOMENT DE CONVIVIALITE (autour d'un galette des rois et de boissons)

Compte-rendu réalisé par l'équipe d'animation du Comité de quartier centre-ville.

Pour nous joindre : comite.quartier.cv@gmail.com
adresse postale : Comité de quartier centre-ville
Maison Cousté 19 rue Cousté 94230 Cachan

Prochaine réunion :
mercredi 3 juin à 20h30 à la Maison Cousté